

REGLEMENT INTERIEUR

Vestiaires

- Les gymnastes doivent impérativement se changer dans les vestiaires.
- Ils doivent ranger vêtements et chaussures dans les bacs en plastique prévus à cet effet, et les déposer à l'entrée du gymnase ou de la salle de Baby-gym selon les groupes.
- Ne rien laisser ou jeter en dehors des poubelles prévues à cet effet

Salle d'entraînement

- Il est absolument interdit de fumer, d'utiliser son téléphone portable, de manger et de marcher avec des chaussures autres que celles réservées à la gymnastique dans la zone d'entraînement.
- Seules les bouteilles d'eau en plastique et les gourdes sont autorisées.

Pendant les cours

- Etre à l'heure aux entraînements et saluer les entraîneurs.
- Il est formellement interdit de porter des bijoux.
- Avoir un langage respectueux et une tenue correcte.
- Respecter le matériel et les équipements et participer au rangement après chaque entraînement. Le club se dégage de toute responsabilité concernant les vols commis dans le complexe.

Gymnastes en Compétition

- La participation aux compétitions et aux stages de préparation est obligatoire. En cas d'absence pour force majeure, l'entraineur doit être prévenu dès que possible et un certificat médical doit être fourni.
- Porter la tenue de compétition du club.
- Respecter l'organisation des déplacements en compétition, décrite dans les convocations remises par l'entraîneur.
- Respecter les choix sportifs des entraineurs (composition d'équipes, mouvements présentés, etc...)

Parents

- Ne pas déposer votre enfant sur le parking.
- Prendre connaissance de ce règlement, le respecter et le faire respecter par vos enfants.
- S'informer de la vie du club (panneaux d'informations dans la salle d'entraînement, mails, site internet).
- Respecter les horaires de cours.
- Ne pas déranger le déroulement des entraînements (les parents ne sont pas autorisés à rester dans le gymnase pendant les cours) et respecter entraîneurs et bénévoles du club.
- Assister à l'assemblée générale annuelle du club.
- Etre à jour de tous les règlements : cotisations, frais de stages, frais de compétitions. Aucun remboursement ne sera effectué après les deux premières séances d'entraînement même en cas de blessure.
- Respecter l'engagement de votre enfant en compétitions et en stages de préparation. Respecter les décisions des entraineurs.

Elan Gymnique Blagnac, 27 Chemin du Moulin de Naudin, 31700 – Blagnac, Tel: 05.61.30.40.34 / Mail: gymblagnac@orange.fr



